



epfl

Etablissement Public  
Foncier de Lorraine

d'hier à aujourd'hui...  
préservons l'avenir

**Pays-Haut**



A la création de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine en 1973, son intervention se limite aux cantons de Briey et de Jarny. Ce n'est qu'en 1987 que la partie meurthe-et-mosellane du nord du Pays-Haut (le bassin de Longwy) entre dans le périmètre d'action de l'Etablissement. Les communes sont alors toutes en mesure de faire appel à lui à la fois dans le cadre de projets de maîtrise foncière et de reconversion d'espaces dégradés.

Sous l'appellation « Pays-Haut », sont donc englobés dans ce fascicule, du nord au sud : la zone d'emploi de Longwy, le Bassin de l'Alzette, le Pays-Haut mosellan (Ottange / Aumetz / Tressange / Fontoy), le Pays de Briey et le Jarnisy. Plus que leurs différences, nous avons souhaité montrer dans ce fascicule combien leurs points communs étaient nombreux.

L'empreinte de l'exploitation ferrifère est partout particulièrement forte. Des problèmes d'affaissements miniers et de reconversion de carreaux de mine de fer se retrouvent de manière récurrente au sein de chacun de ces territoires. Les grands sites de la sidérurgie se sont installés dans les bassins de Longwy et de l'Alzette à cheval sur les départements de Meurthe-et-Moselle et de la Moselle, en lien étroit avec les sites sidérurgiques luxembourgeois de l'autre côté de la frontière. Tous ces territoires sont d'ailleurs depuis de nombreuses années maintenant très fortement impliqués dans le phénomène travail frontalier à la fois vers la Belgique et surtout vers le Grand-Duché de Luxembourg. En 2005, 41% des actifs du territoire de Longwy sont des travailleurs frontaliers.

La présentation en images dans le présent fascicule n'a pas la prétention de rendre compte de façon exhaustive des différentes interventions de l'EPF Lorraine en matière de maîtrise foncière ou de reconversion dans ce territoire. Elle apporte simplement un éclairage dans la continuité du premier album photos regroupant 80 séries de photographies avant / après de sites lorrains, sur la nature des actions, achevées ou en cours, de l'Etablissement public dans le Pays-Haut.

**Jean-Claude THEOBALD**  
**Président du conseil d'administration de l'EPF Lorraine**  
**Vice-président du conseil général de la Moselle**  
**Maire de Moulins-lès-Metz**





REHON - La Providence (locaux de la CCAL et de Lorraine Tubes)

Dans les années 1960, la Lorraine assurait près de 70% de la production nationale d'acier. Une décennie plus tard, les premières difficultés de la sidérurgie ont amorcé le déclin de la principale activité lorraine, suivant un processus de regroupement des unités industrielles et de mutation des personnels d'un site à l'autre. Le phénomène a d'abord frappé l'amont des vallées de la Fensch et de l'Orne et le Pays-Haut minier. Tout un pan de l'histoire du bassin de Longwy est marqué par la sidérurgie. Dans les vallées de la Chiers et de la Moulaine, sur près de cinq kilomètres de long, hauts-fourneaux, laminoirs, aciéries, crassiers, cokeries ont commencé à côtoyer à partir des années 1870 les cités ouvrières puis l'ensemble de l'agglomération dans une imbrication totale. On retrouve cette imbrication dans le bassin de l'Alzette autour du complexe minier et sidérurgique de Micheville. La quasi-totalité des sites sidérurgiques du Pays-Haut ont été fermés et démantelés dans les années 1970 et 1980. D'importants dispositifs sont alors mis en place en faveur de la reconversion de ces sites.

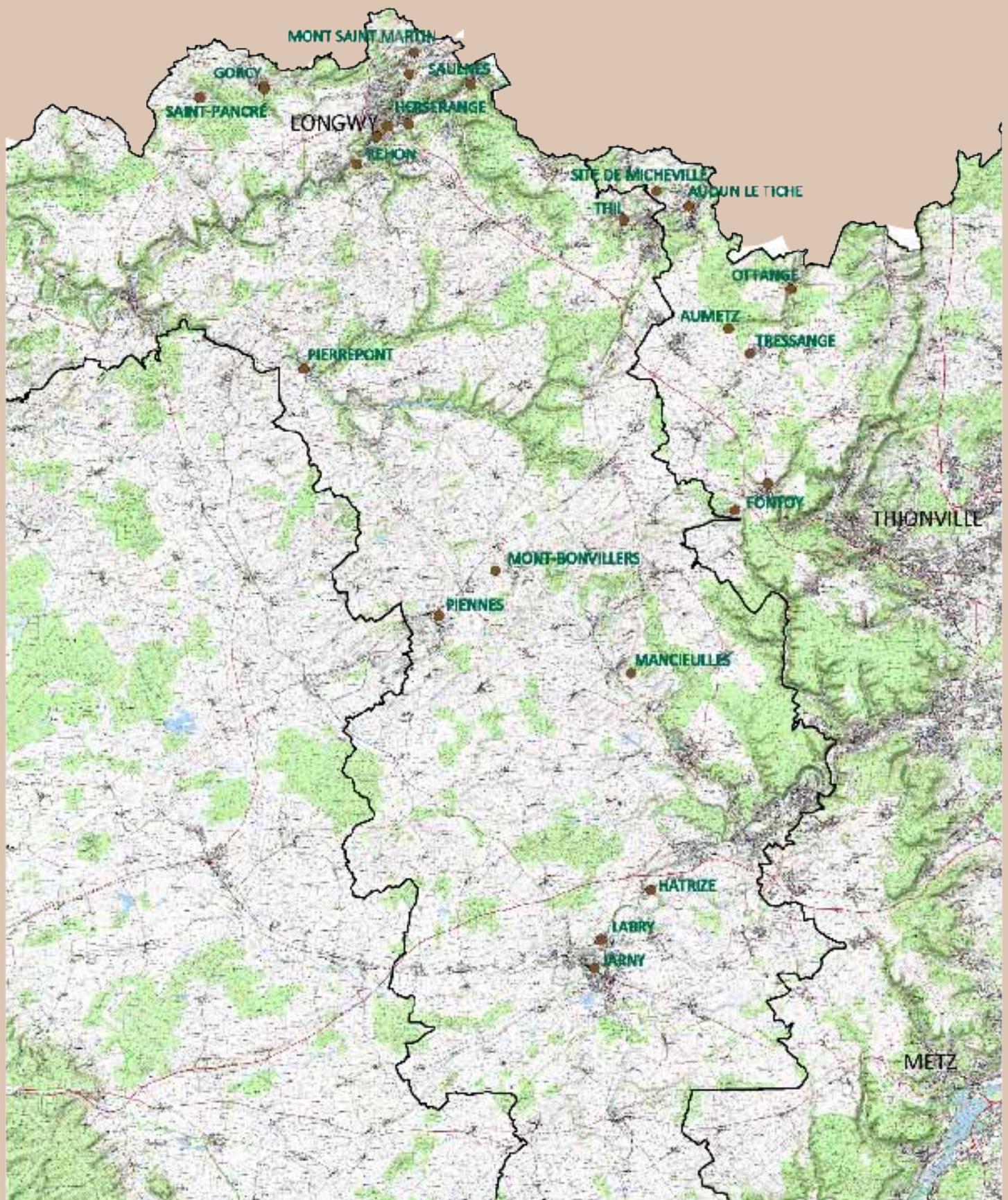
Des exemples d'interventions sur d'anciens sites sidérurgiques dans les bassins de Longwy et de l'Alzette sont exposés dans ce fascicule dans un troisième temps. Parmi eux, la ZAC du Parc International d'Activités des trois frontières constitue pour l'EPF Lorraine une intervention très particulière puisqu'elle a fait de l'Etablissement public, à la demande de l'Etat et à titre exceptionnel, un aménageur. Les autres exemples d'intervention permettent d'appréhender les différentes facettes de la politique de Traitement des Espaces Dégradés menée avec l'Etat et la Région Lorraine notamment sur des « friches historiques » de la sidérurgie. Cette politique a aussi donné la possibilité d'intervention sur d'autres sites industriels désaffectés.

Enfin, les cours d'eau du Pays-Haut ont, comme dans tous les territoires investis par les activités sidérurgiques, été déplacés et canalisés. Parallèlement, avec l'arrêt des exhaures minières, c'est toute la question de l'alimentation en eau, de l'assainissement et du maintien d'un régime minimum des cours d'eau qui est posée. La revalorisation des cours d'eau et de leurs berges est montrée ici au travers des exemples de la Chiers et de la Kayl.

La Kayl



# Carte de localisation



# Sommaire

<b>INTERVENTIONS FONCIERES</b>	
SAINT-PANCRÉ - Lotissement Pesse	8
LONGWY - Banque de France	9
LONGWY - Rue des Religieuses	10
EPCI du Bassin de Landres/Piennes - Zone Artisanale	11
AUDUN-LE-TICHE - ZAC de l'Alzette	12
LABRY - Zone pavillonnaire	14
JARNY - Médiathèque	15
<b>RECONVERSION DES CARREAUX DE MINES ET L'APRES-MINES</b>	
TRESSANGE - Mine de Bure	16
AUMETZ - Carreau de la mine Bassompierre	18
MANCIEULLES - Carreau de la mine Saint-Pierremont	19
MONT-BONVILLERS - Carreau de la mine de Murville	20
JARNY - Carreau de la mine de Droitaumont	21
FONTOY - Rue de Longwy/Pogin	22
<b>RECONVERSION DES SITES ISSUS DE LA SIDERURGIE</b>	
GORCY - Les Tréfileries/Courtille	23
HERSERANGE/LONGLAVILLE/LONGWY/MONT-SAINT-MARTIN - ZAC du PIA des 3 frontières	24
HERSERANGE/LONGLAVILLE/LONGWY/MONT-SAINT-MARTIN - Maison du PED	26
REHON/LEXY/CUTRY - La Providence	28
REHON - Ancien dépôt de bus Moussesey de la sidérurgie	30
MONT-SAINT-MARTIN - Les barres Worldland	31
LONGWY/HERSERANGE - Senelle/Golf	32
SAULNES - ZAC de la Côte Rouge	34
THIL - Aubrives II	35
BASSIN DE L'ALZETTE - Belval (France/Luxembourg)	36
BASSIN DE L'ALZETTE /BELVAL - Site de Micheville	38
<b>RECONVERSION D'AUTRES SITES INDUSTRIELS DESAFFECTES</b>	
MONT-SAINT-MARTIN - La Bannie/ancien Auchan	40
PIERREPONT - Site Faurecia	42
JARNY - Les Abattoirs	44
HATRIZE - Ancienne Minoterie	45
<b>REVALORISATION DES COURS D'EAU ET DE LEURS BERGES</b>	
La Chiers	46
La Kayl	48

# SAINT-PANCRÉ

## Lotissement Pesse



2009

La commune de Saint-Pancré, à l'ouest de Longwy, en raison de sa situation géographique proche de la frontière belge, connaît depuis plusieurs années une forte demande des particuliers pour s'installer sur son territoire. C'est pourquoi, elle envisage de densifier l'espace au lieu-dit « Pesse » entre les parties déjà urbanisées et dans la continuité d'action visant à purger des ruines et à réhabiliter le bâti ancien afin d'éviter le mitage. Les terrains nécessaires à la réalisation de cette opération sont en cours d'acquisition par l'EPF Lorraine.

# LONGWY

## Banque de France

Construit en 1925, le bâtiment de la Banque de France à Longwy constitue une entité immobilière de qualité à proximité de la mairie. La banque de France ayant libéré les lieux au 1er juillet 2006, la ville de Longwy a sollicité l'intervention foncière de l'EPF Lorraine. La ville envisage d'aménager cet immeuble pour en faire un espace culturel et de formation. Cet aménagement se fera en plusieurs phases avec le transfert du musée des Emaux, l'implantation d'un centre de formation européen consacré aux Arts du feu, la création d'un espace de présentation et de vente aux Emaux de Longwy et l'installation d'un office de tourisme de pôle disposant d'espaces d'expositions. Les éléments opérationnels et financiers du projet sont actuellement en cours d'élaboration.



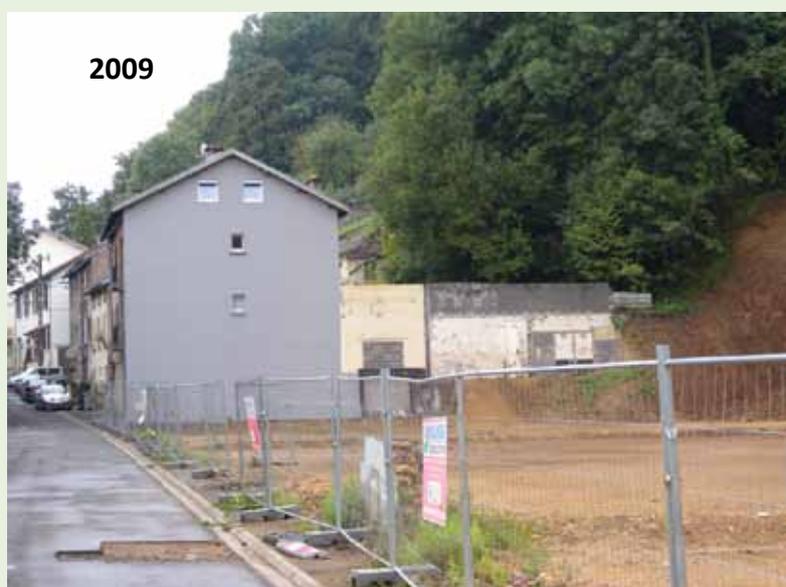
2009

# LONGWY

## Rue des Religieuses



Le bailleur social Meurthe-et-Moselle Habitat (mmH) avait envisagé de réaliser une opération de rénovation urbaine sur une ancienne fabrique d'éléments électromagnétiques située rue des Religieuses à Longwy. Pour mener à bien cette opération, mmH a sollicité l'EPF Lorraine pour acquérir l'ensemble industriel et intervenir au titre de la politique de Traitement des Espaces Dégradés. L'EPF a ainsi procédé au rachat du site en 2006 et a procédé à son désamiantage et à sa déconstruction sélective. Les travaux de terrassement se poursuivent actuellement par des travaux de confortement des ouvrages conservés. Des travaux de dépollution sont programmés pour 2010.



# EPCI du Bassin de Landres/Piennes

## Zone artisanale

2009



L'EPCI du Bassin de Landres a souhaité profiter de la mise en vente par RFF de la cour de marchandises et du jardin de l'ancienne gare de Piennes pour créer une zone artisanale (de stockage) et un espace public. La zone est susceptible d'être affectée par des affaissements miniers progressifs ce qui implique quelques préconisations particulières pour l'implantation d'activités. Les terrains nécessaires à la réalisation de cette opération sont en cours d'acquisition par l'EPF Lorraine.



# AUDUN-LE TICHE

## ZAC de l'Alzette

La reconquête des terrains de l'ancien complexe minier et sidérurgique de l'ARBED constituait pour la ville d'Audun-le-Tiche une opportunité de repenser son centre-ville. Le site de 5,7 hectares a compté quatre hauts-fourneaux. A l'arrêt de la production en 1964, les installations ont progressivement été démantelées. En 1987, la commune d'Audun-le-Tiche a sollicité l'EPF Lorraine afin de réaliser des études géotechniques qui ont été suivies de travaux de démolition, de terrassements et de reverdissement. L'Etablissement public a procédé à l'acquisition d'une partie du site au début des années 1990. La ZAC qui a été créée sur ce site accueille aujourd'hui des logements, des équipements publics et des commerces à proximité immédiate de l'église et de la mairie.





2009



2009

LES INTERVENTIONS FONCIERES



# LABRY

## Zone pavillonnaire



2009



Dans le cadre de la réalisation d'une zone pavillonnaire, en complément de la maison de retraite existante, la commune de Labry a envisagé d'acquérir un ensemble de terrains situés sur son territoire communal et pour ce faire, a fait appel à l'Etablissement Public Foncier de Lorraine. Une première phase d'acquisitions est aujourd'hui achevée ; les résidences sont construites. La deuxième phase d'acquisitions est en cours.

# JARNY

## Médiathèque



Dans le cadre d'une politique culturelle active, la ville de Jarny a décidé de créer une médiathèque destinée à un large public. Le site d'implantation fait l'objet d'un projet global de redynamisation du quartier et porte non seulement sur la construction du pôle culturel, mais également sur les aménagements extérieurs : voirie, cheminement piétonnier, aires de stationnement. L'acquisition de trois parcelles par l'EPF Lorraine, à l'angle des rues Déroulède et Patton, est en cours. Elle est effectuée dans le cadre d'une convention-cadre qui a été conclue entre la communauté de communes du Jarnisy et l'Etablissement public afin de conduire sur le long terme une politique foncière anticipative sur des territoires à enjeux.



# TRESSANGE

## Carreau de la Mine de Bure



2001

La commune de Tressange souhaitait reconverter les 12 hectares du carreau de la mine de Bure réduit à l'état de friche industrielle depuis sa fermeture en 1973. Le projet de la commune consistait à restituer une plate-forme susceptible d'accueillir des activités et à créer de l'habitat individuel. L'EPF Lorraine, sollicité par la commune, a ainsi réalisé des études et des travaux de démolition et de paysagement au début des années 1990. La première tranche de construction des maisons sur le carreau de la mine est aujourd'hui achevée ; la deuxième est en cours. L'EPF poursuit son intervention suite à la libération de l'ancien atelier en 2007. Ce bâtiment a été démolit en 2008 et des travaux de remise en état des sols sont prévus en 2010 dans l'objectif d'y poursuivre la construction de logements.



2009



# AUMETZ

## Carreau de la Mine Bassompierre



L'ancien carreau de la mine Bassompierre à Aumetz a été exploité de 1900 à 1983. Après abandon de l'exploitation, plusieurs bâtiments ainsi que le chevalement, qui permettait la descente et la remontée des mineurs ainsi que la remontée du minerai, ont été conservés. Dans le cadre d'un lotissement créé sur le carreau de mine, la commune d'Aumetz a réalisé la viabilité du site. L'EPF Lorraine a quant à lui procédé à la vente de bâtiments pour des activités artisanales et des logements. Les terrains restants ont été requalifiés. Des études ont été réalisées sous maîtrise d'ouvrage de l'EPF Lorraine puis des travaux de terrassements, de démolitions et de paysagement (achevés en 1992). Le carreau a également une vocation touristique avec la présence, au pied du chevalement restauré (dernier survivant de l'époque du fer en Lorraine), de l'ecomusée des mines de fer. de Lorraine La plate-forme du chevalement culmine à 35 mètres de hauteur et permet d'offrir aux visiteurs un espace s'ouvrant à 360° sur le panorama du Pays-Haut.



# MANCIEULLES

## Carreau de la Mine Saint-Pierremont

A la demande de la commune de Mancieulles qui souhaitait développer l'activité industrielle sur le carreau de la mine Saint-Pierremont à Mancieulles, l'EPF Lorraine est intervenu pour assurer la maîtrise foncière du site. La municipalité élue en 1995 a réorienté les projets vers des équipements culturels et de loisirs aux côtés de la communauté de communes du Pays de Briey. Suite aux travaux de requalification menés par l'EPF Lorraine sur les bâtiments (clos-couvert, désamiantage), le site accueille aujourd'hui un centre équestre et plusieurs logements. Par ailleurs, la communauté de communes a réalisé un jardin remarquable en créant 450 m<sup>2</sup> de serres qui regroupent des espèces végétales rares. La collectivité poursuit ses réflexions sur le devenir de plusieurs bâtiments. Dans l'un d'eux, elle vient de procéder à l'ouverture d'une fabrique culturelle.



# MONT-BONVILLERS

## Carreau de la Mine de Murville

La communauté de communes du Pays Audunois et la commune de Mont-Bonvillers ont sollicité en 2006 l'intervention de l'EPF Lorraine afin d'étudier la faisabilité d'un projet de requalification paysagère de l'ancien carreau de la mine de Murville. Ce site, d'une dizaine d'hectares environ, est en effet en grande partie inconstructible du fait de risques d'affaissements miniers. Le souhait des collectivités était de créer un espace paysager agrémenté de cheminements en relation avec les projets de centre d'insertion sociale et de lotissement à vocation d'habitat, respectivement portés par le CAP'S (Carrefour d'Accompagnement Public Social) et la communauté de communes. Des investigations environnementales ont mis au jour une pollution importante notamment au droit de la partie aménageable. L'EPF Lorraine a procédé en 2008/2009 aux travaux adéquats pour permettre la faisabilité de ces projets et, conjointement, réalisé les travaux d'aménagements paysagers qui seront achevés fin 2009.



2009

## Carreau de la Mine de Droitaumont

2009



En 2001, la commune de Jarny avait sollicité l'EPF Lorraine pour intervenir sur trois anciens sites industriels (mine de Droitaumont, mine de Jarny et anciens abattoirs). L'Établissement public a alors fait réaliser une étude de vocation ainsi qu'une étude de faisabilité d'un cheminement le long des berges de l'Orne. En 2009, la commune a réalisé une étude technique en tenant compte de son projet actuel de donner une vocation de loisirs au site de Droitaumont. L'EPF doit procéder aux travaux de requalification préalable en 2010.

2009



# FONTOY

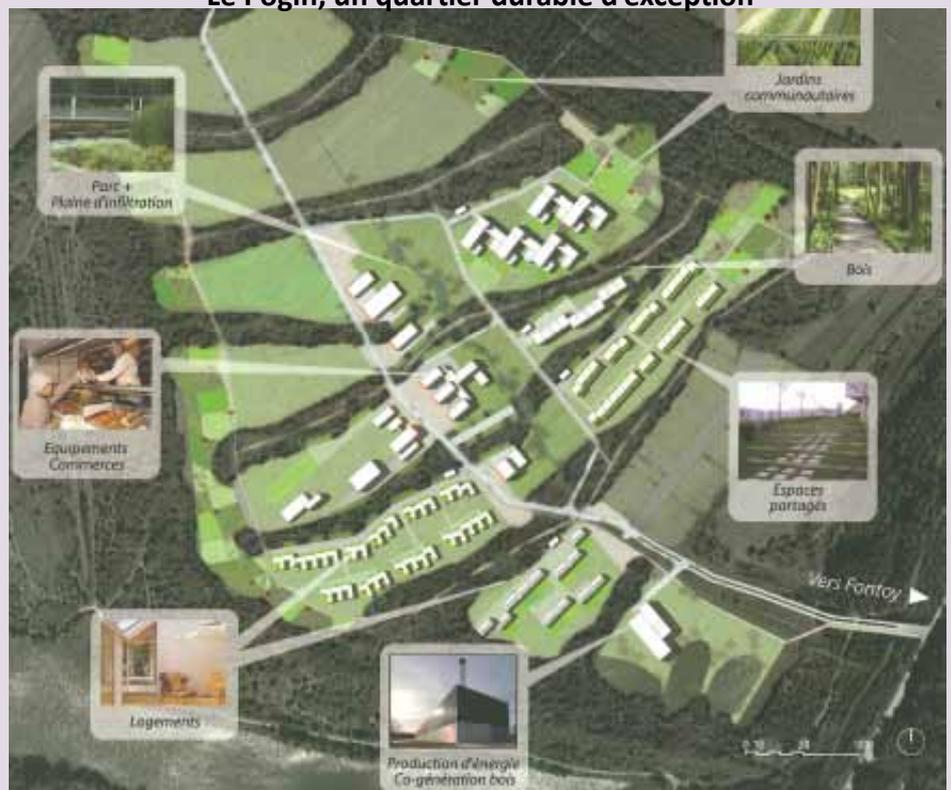
## Rue de Longwy/Pogin



Confrontée aux problèmes importants d'instabilité du sous-sol engendrée par l'exploitation minière, la commune de Fontoy a souhaité réaliser un nouveau quartier au lieu-dit « le Pogin ». Les quelque 20 hectares de la zone sont classés en zone hors risques miniers. La commune souhaitait disposer ainsi de parcelles prêtes à mettre à disposition prioritairement aux familles sinistrées et expropriées de la rue de Longwy. En effet, une zone d'aléa minier sujette à un risque d'effondrement brutal avait été identifiée en 2002 rue de Longwy à Fontoy. L'Etat s'en est donc rendu propriétaire ; les travaux de démolition et de requalification paysagère ont été effectués par l'EPF Lorraine.

Le Pogin, conçu comme un quartier durable d'exception, a fait l'objet d'une étude de composition et d'intégration paysagère et urbaine menée par l'EPF Lorraine au titre du Fonds d'Aide au Relogement des Sinistrés. La maîtrise foncière du site a également été réalisée par l'Etablissement public. Aujourd'hui, les premières habitations occupent l'entrée du site. Par ailleurs, la commune s'est engagée dans une démarche de ZAC visant au développement d'un véritable quartier, un lieu de vie et de résidence tourné vers le développement durable. Les concepts de préservation de la biodiversité et des milieux naturels, d'espaces partagés, de gestion des eaux de pluie et des eaux usées et de maîtrise de l'énergie constituent les pivots de ce « projet manifeste ».

### Le Pogin, un quartier durable d'exception



# GORCY

## Les Tréfileries/La Courtille



2007

Les Tréfileries



2008

A la demande de la commune de Gorcy qui souhaitait accompagner l'extension des Affinages de Lorraine, l'EPF Lorraine est intervenu au titre de la politique de Traitement des Espaces Dégradés sur le site sidérurgique désaffecté des Tréfileries. L'EPF a procédé à son acquisition pour y mener un diagnostic technique et des travaux de démolition de bâtiments à usage industriel en 2007-2008. Cette intervention a facilité l'implantation d'une entreprise métallurgique dans une halle conservée et les terrains, revendus à la commune, ont été cédés par la suite à Affinages de Lorraine pour permettre l'extension de son unité de fabrication. A proximité, l'EPF Lorraine est intervenu en 2005, à la demande de la commune, sur les bâtiments situés à la Courtille. Le site était composé d'un ancien hôpital ravagé par un incendie, d'un ancien hôtel et de quelques logements qui servaient de résidence pour les ouvriers travaillant aux Tréfileries. Situé dans un secteur non constructible, l'opération a consisté principalement à la démolition des bâtiments et à la remise en état du parc de la Courtille. Les travaux ont été achevés en 2007 et le nouveau parc, baptisé Square Georges Rolland, a été inauguré en octobre de la même année.

LA RECONVERSION DES SITES ISSUES DE LA SIDERURGIE



La Courtille - 2008

# HERSERANGE/LONGLAVILLE/ LONGWY/MONT-SAINT-MARTIN

## ZAC du PIA des 3 frontières

A partir des années 1870, les usines sidérurgiques ont occupé les fonds des vallées françaises de la Chiers et de la Moulaine. Mais l'activité sidérurgique a progressivement périclité suite aux restructurations et aux fermetures des années 1970. La stratégie de reconquête se matérialise en 1985 par le lancement du Pôle Européen de Développement (PED) des 3 frontières, à l'initiative des gouvernements belge, français et luxembourgeois. Outre les incitations financières à l'implantation d'entreprises nouvelles, le Pôle Européen de Développement a impliqué la création du Parc International d'Activités (PIA). A cheval sur la Belgique, la France et le Luxembourg, le PIA des 3 frontières s'étend sur 12 kilomètres et sur une superficie de 500 hectares.

Du côté français du Parc International d'Activités, la Zone d'Aménagement Concerté du PIA des 3 frontières couvre 280 hectares sur les communes d'Herserange, Longlaville, Longwy et Mont-Saint-Martin. Après le démantèlement des structures par les industriels, l'EPF Lorraine a acquis les terrains dès 1986. A compter de 1988, à la demande de l'Etat, l'Etablissement public devient aménageur et crée des plates-formes industrielles et commerciales, valorise le patrimoine industriel et mène des actions contribuant à l'amélioration du cadre de vie (paysagement, nouvelles infrastructures, travaux hydrauliques et de traitement des rives de la Chiers...) Les travaux et les aménagements conduits par l'EPF Lorraine ont été achevés en 2003. La jouissance de l'ensemble des éléments constitutifs du patrimoine de la ZAC du PIA a été transférée à la Communauté de Communes de l'Agglomération de Longwy en 2004 et la propriété des biens à titre gratuit en 2005.



1988

2008

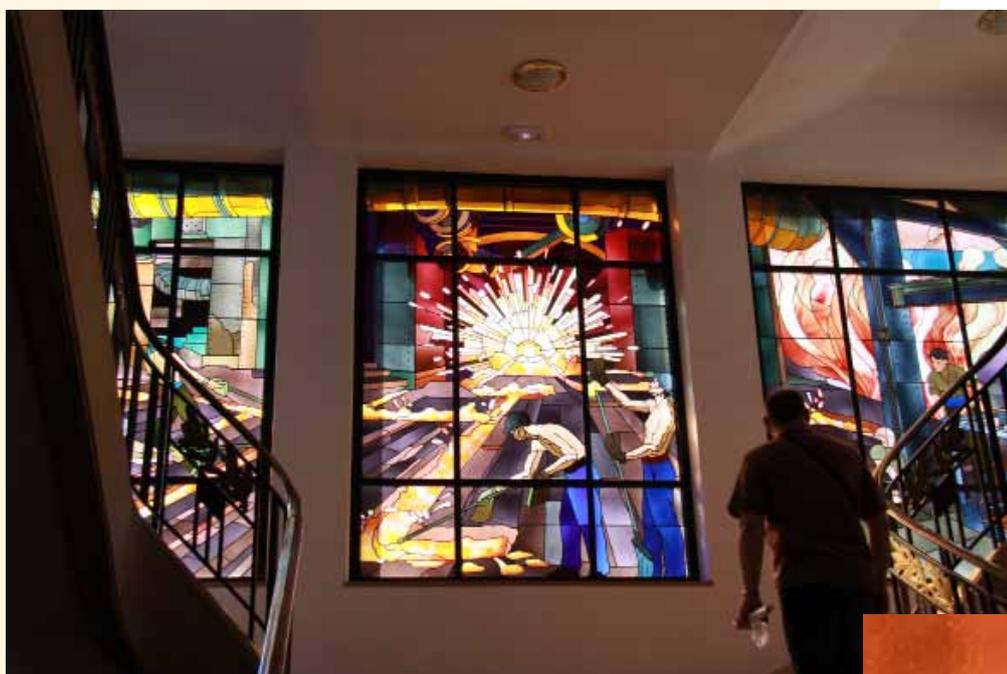


# HERSERANGE/LONGLAVILLE/ LONGWY/MONT-SAINT-MARTIN

## Maison du PED



A proximité du « rond central », le PIA des trois frontières a permis de sauvegarder une dizaine de bâtiments de belle architecture comme autant de témoins des grandes heures de la sidérurgie longovicienne. Au total, 13000 m<sup>2</sup> de halls industriels ont été réhabilités. Les Grands Bureaux des aciéries sont ainsi devenus en 1991 la maison de la formation, qui abrite notamment le collège européen de technologie, institution universitaire commune aux trois pays. Le bâtiment a conservé une magnifique série de vitraux Majorelle réalisés en 1928. L'hôtel Saint-Martin a été utilisé en restaurant interentreprises. La halle des anciennes « Soufflantes » où on récupérait les gaz de combustion produits par les hauts-fourneaux a également été réhabilitée. Une partie des verrières de façade a été préservée, la toiture entièrement refaite à neuf. Pendant quelques temps, les Soufflantes furent utilisées pour accueillir diverses manifestations culturelles. Puis la société Tontarelli, fabricante de petites pièces en matière plastique, a acheté le bâtiment et a fini les travaux. L'atelier électrique, transformé en infirmerie, a été aménagé par l'EPF en immeuble de bureaux, la « maison du PED ». L'EPF Lorraine y avait installé sa propre antenne.



2009



# REHON/LEXY/CUTRY

## La Providence



1998

2009



La Providence, quatrième usine sidérurgique construite dans le bassin de Longwy dans la deuxième moitié des années 1800, est à cheval sur les territoires de Rehon, Lexy et Cutry dans la vallée de la Chiers. L'aciérie y produit sa dernière coulée en 1987. Dès 1988, l'EPF Lorraine est maître d'ouvrage d'études, d'expertises de bâtiments. Le 31 juillet 1993, l'EPF Lorraine a acquis les 70 hectares du site de la Providence et en a revendu la majeure partie à la Communauté de Communes de l'Agglomération de Longwy (CCAL). Suite au démantèlement de toutes les installations dans la partie sud du site de la Providence, l'EPF Lorraine est intervenu sur l'ancien laboratoire (où est actuellement installée la CCAL) et le crassier (travaux de requalification paysagère et de terrassement). L'EPF a également procédé à la démolition des halles et démolit et conforté les ouvrages hydrauliques canalisant la rivière de la Chiers et le ruisseau des Neuf-Fontaines. La CCAL a permis dernièrement l'extension de Lorraine Tubes sur la plate-forme basse du site.

2008



# REHON

## Ancien dépôt de bus Moussey



L'ancien dépôt de bus Moussey de la sidérurgie, d'une surface d'environ 2 500 m<sup>2</sup>, a servi pendant des années de garage et d'atelier de réparation mécanique, au cœur d'un tissu résidentiel. La vétusté des locaux et l'état de délabrement de certains corps de bâtiment ont conduit la commune de Rehon à solliciter l'intervention de l'EPF Lorraine, dans le cadre du Contrat Territorial de l'Agglomération de Longwy, pour envisager la requalification de cet ensemble. Une étude technique et de vocation a permis d'élaborer un projet, en accord avec les souhaits de la collectivité, qui envisageait la création d'un square et d'un parking rue Ladret pour faciliter le stationnement. Les travaux ont été lancés en 2008, en partie cofinancés par la commune, la Région Lorraine et l'EPF. Ils comprenaient notamment la démolition et le désamiantage des bâtiments, les terrassements et le paysagement du site. L'EPF est également intervenu au titre du Traitement des Espaces Dégradés pour la création d'un mur de soutènement d'environ 70 mètres de long.

# MONT-SAINT-MARTIN

## Les barres Worldland

La commune de Mont-Saint-Martin souhaitait poursuivre la réhabilitation du quartier du Val et du site des barres de logements collectifs sociaux « Worldland » (issues de la sidérurgie et laissées à l'abandon). L'EPF Lorraine est ainsi intervenu en lançant la procédure d'expropriation. Après acquisition, les travaux de désamiantage, de démolition et d'accompagnement d'espaces verts mis en œuvre par l'établissement public libèrent le quartier du Val et son hôtel de ville.

**2003**

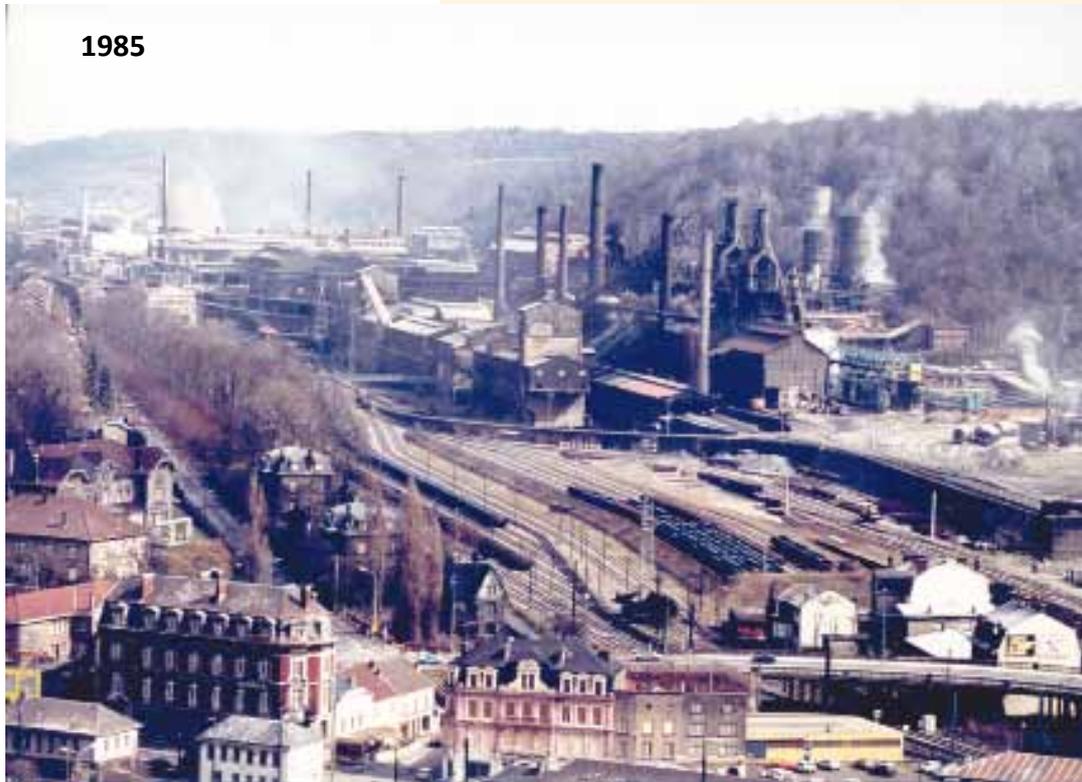


**2007**



# LONGWY/HERSERANGE

## Senelle/Golf



2009

Suite à la fermeture du complexe sidérurgique, le site de Senelle situé sur les communes d'Herseange et de Longwy, est acheté par l'EPF Lorraine en décembre 1995 auprès d'Unimétal et de Bail Industrie. Des études pour la réaffectation des terrains y sont menées sous maîtrise d'ouvrage de l'EPF. Aucun projet n'étant retenu à l'époque par les communes aux prises avec la désindustrialisation du bassin, l'Etablissement public a réalisé, en attente de décision de reconversion, des travaux de requalification paysagère, de démolition, de désamiantage (des Grands bureaux), de mise en valeur de deux bassins d'agrément, des travaux hydrauliques et des cheminements piétonniers. Au printemps 2002, le site, avec son haut-fourneau couché, a été ouvert au public. De nouveaux cheminements piétonniers, le remplacement de garde-corps ainsi qu'un parking léger gravillonné sont ensuite réalisés par l'EPF. Les grands bureaux de Senelle ont été vendus à des particuliers qui y réalisent un programme immobilier de standing. Sur ce fond de vallée, la Communauté de Communes de l'Agglomération de Longwy (CCAL) a souhaité valider le caractère sportif du site et y réaliser un golf 18 trous et un parcours école de 9 trous, y compris un practice. Les terrains ont été vendus à la CCAL en 2005 qui est maître d'ouvrage du golf. Les travaux ont démarré en 2008. L'EPF Lorraine accompagne la CCAL en réalisant les plantations du golf dont les travaux débuteront en novembre 2009.



# SAULNES

## ZAC de la Côte Rouge



Les hauts-fourneaux de Saulnes se sont éteints en 1968. Le démantèlement du site s'est fait progressivement. Au début des années 1990, la commune de Saulnes a sollicité l'EPF Lorraine afin de mener une étude des ouvrages d'art et des bâtiments de l'ancienne zone industrielle. Celle-ci a révélé que la plupart de ces ouvrages et bâtiments (excepté cinq d'entre eux) étaient dans un état de vétusté avancé. La ville de Saulnes a ensuite décidé de prendre en mains la gestion de ce site dont elle s'est portée acquéreur. Elle a bénéficié pour cela de l'aide au portage foncier de l'EPF Lorraine. C'est ainsi que la ZAC de la Côte

Rouge a vu le jour, une zone dédiée à l'accueil de petites et moyennes entreprises. L'Etablissement public a été maître d'ouvrage de travaux de démolition puis de requalification paysagère. Récemment, l'EPF Lorraine est intervenu sur la ZAC pour procéder à la démolition du bâtiment SOCOMO, libéré de son ancienne activité de négoce de pièces auto. Les travaux ont été réalisés dans le courant du printemps 2009 dans le cadre d'une opération de déconstruction sélective comprenant un tri rationalisé des déchets. La commune envisage la réalisation d'un projet urbain comprenant des logements, des commerces et un regroupement scolaire, en liaison avec le centre-ville de Saulnes.



# THIL

## Aubrives II

La commune de Thil souhaitait étendre son espace résidentiel sur l'ancien site sidérurgique d'Aubrives. L'EPF Lorraine a ainsi mené des études et réalisé des travaux de dépollution et de démantèlement des infrastructures encore existantes qui ont permis la construction d'un lotissement dont la deuxième tranche est en cours d'achèvement.

2009



# BASSIN DE L'ALZETTE/BELVAL (France/Luxembourg)

Le Grand Duché du Luxembourg a engagé, depuis plusieurs années, un important programme de reconversion de ses friches sidérurgiques, en particulier sur les terrains de l'ARBED de Belval-Ouest. Les perspectives d'un tel développement (20 000 emplois et 5 000 logements), à proximité immédiate du territoire français, auront des impacts forts sur tous les territoires voisins, en particulier du côté français, où le phénomène transfrontalier est déjà largement à l'œuvre. Les CIADT de mai et décembre 2003 ont marqué l'intérêt des partenaires français pour le projet Belval et la dynamique dont ils peuvent être porteurs pour ce secteur du nord lorrain. Ils ont chargé le Préfet de Région d'animer la réflexion avec l'ensemble des collectivités locales françaises concernées, afin d'élaborer une vision partagée du développement du territoire nord lorrain mettant l'accent sur les complémentarités possibles avec le programme d'aménagement luxembourgeois de Belval-Ouest.

Le travail mené dans ce cadre, par la réalisation de plusieurs études de valorisation du territoire, a permis de dégager les grandes lignes d'un projet d'aménagement et de développement partagé par les acteurs lorrains (Conseil régional de Lorraine, Conseils généraux de Moselle et de Meurthe-et-Moselle, Communauté de communes du Pays Haut Val d'Alzette), traduit en 2005 dans le « Schéma Directeur Alzette 2015 ». Une lettre de mission ministérielle du 24 janvier 2008 a relancé la démarche en demandant au Préfet de Région de définir sur le territoire d'Alzette-Belval les contours d'un projet de développement territorial global et d'examiner les conditions de mise en place d'une gouvernance décentralisée transfrontalière. A cet effet, les partenaires lorrains et luxembourgeois se sont engagés en 2008, dans la création d'un Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT). Son action sera principalement ciblée sur la constitution d'une éco-agglomération transfrontalière sur le territoire. En 2009, la finalisation du plan de financement de la nouvelle voie de contournement routier Belval - A30, qui sera réalisée par les conseils généraux de la Moselle et de Meurthe-et-Moselle, a constitué une avancée significative pour la réalisation du projet. L'ouverture de cette voie à la circulation est prévue pour fin 2012.

Par ailleurs, l'EPF Lorraine apporte un soutien technique à l'équipe Projet Alzette-Belval, mise en place par le Préfet de Région et pilotée par la DRE. L'Établissement mène notamment des études opérationnelles (étude sur la mise en place d'une maîtrise d'ouvrage politique et technique pour l'aménagement du secteur, études éco-quartiers, études de sols sur la friche de Micheville...). Par arrêté préfectoral du 22 février 2005, l'EPF Lorraine est également titulaire du droit de préemption de la ZAD de l'Alzette (460 hectares sur les communes de Rédange, Russange et Audun Le Tiche).

2008



2009



# BASSIN DE L'ALZETTE/BELVAL

## Site de Micheville



Le site de Micheville couvre 380 hectares sur des communes meurthe-et-mosellanes (Thil et Villerupt) et mosellanes (Rédange, Russange et Audun-le-Tiche), à proximité immédiate avec le Luxembourg. Depuis 1988, le site est maîtrisé par l'EPF Lorraine sur une superficie de 333 hectares. Avant l'arrêt de son exploitation au début des années 1980, Micheville comptait à la fois une mine à ciel ouvert et un complexe sidérurgique intégré. Au début des années 1990, pour préparer le terrain à sa reconversion, l'EPF Lorraine a remodelé les sols, conservé et mis en sécurité cinq kilomètres de murs de soutènement et ouvert une nouvelle route d'accès. L'essentiel des superstructures du site ont été entièrement démantelées par l'ancien exploitant pour laisser la place à de vastes plates-formes qui ont été en partie paysagées par l'EPF Lorraine (plantation de 850 000 arbres). Seuls quelques bâtiments ont été cédés pour des réutilisations à des fins artisanales et d'habitat. Aujourd'hui, dans l'optique du projet Alzette-Belval, le réaménagement des plates-formes basses du site en vue de leur urbanisation est en enjeu d'envergure au cœur de cette opération.

2008



LA RECONVERSION DES SITES ISSUES DE LA SIDERURGIE

# MONT-SAINT-MARTIN

## La Bannie/ancien Auchan



2007

2005



Le secteur de La Bannie, situé en centre-ville de la commune de Mont-Saint-Martin, correspond à l'ancien site de l'hypermarché Auchan. Le transfert de cette activité sur une autre partie de la commune a laissé une friche commerciale de taille conséquente au cœur de la cité. Les fortes potentialités de cet espace de 8 hectares ont conduit la commune à solliciter l'EPF Lorraine en 2004 pour étudier les possibilités de requalification de cet espace. Une vocation urbaine s'est dégagée. Par la suite, à la demande de la collectivité, l'EPF Lorraine a procédé en 2007 à la déconstruction de l'ancien bâtiment Auchan en procédant au recyclage des éléments métalliques et au broyage et compostage du bois. En outre, les matériaux inertes ont été concassés et stockés sur place dans l'attente de servir à la couche de forme des futures voiries du site.



# PIERREPONT

## Site Faurecia



2006



L'usine Faurecia de Pierrepont est consacrée à la production d'équipements automobile. Installée dans une ancienne usine textile située au cœur du village, elle a décidé de quitter ce site pour une localisation plus avantageuse afin de rester compétitive. Le site est traversé par la rivière de la Crusnes et est bordé au nord par une ancienne voie ferrée. La partie Est du site est occupée par les bâtiments les plus anciens, hérités de l'époque textile. L'ensemble des bâtiments représente une surface d'environ 28 000 m<sup>2</sup> sur un site d'environ 9 hectares. Des bâtiments administratifs et de stockage d'aspect vétuste sont localisés sur la rive gauche. Plus en aval, se trouvent des bâtiments plus modernes, à structure et bardage métallique. A la demande de la Communauté de Communes des Deux-Rivières (CC2R), l'EPF a mené une étude de diagnostic et de vocation pour envisager les possibilités de reconversion du site, en fonction de ses contraintes et potentialités, à l'échelle du bassin d'emploi. Le parti d'aménagement validé par le comité de pilotage comprend un secteur sur la rive droite de la Crusnes, dédié à de l'écohabitat répondant à des critères de performance environnementale. L'autre rive de la rivière serait réservée pour de l'activité artisanale, répondant aux besoins d'une demande locale. Il est également projeté de traiter les berges de la Crusnes dans le cadre d'un aménagement paysager global. L'Établissement a été récemment sollicité par la CC2R pour procéder à l'acquisition du site.

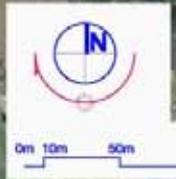
> **PROJET C**

EPF de Lorraine

ECO-HABITAT + EQUIPEMENT + RES. FONCIERE + ARTISANAT  
PLAN D'AMENAGEMENT

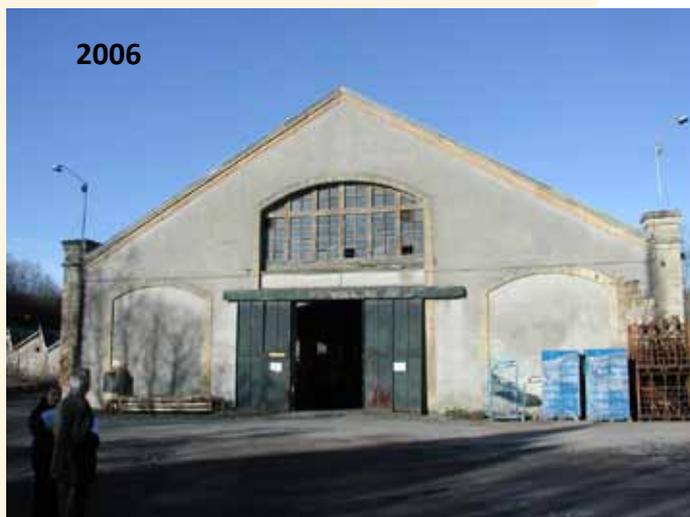


- Site
  - sites et végétation
  - bâtiments existants
  - Projet - travaux EPFL
  - bâtiment conservé avec remise en état des décors
  - bâtiment à déconstruire avec emprise à récupérer
  - berges à aménager
  - espaces verts existants à conserver
  - aménagements existants
  - clôture qualitative
  - Projet - travaux hors EPFL
  - bâtiment à réhabiliter pour affectation plus qualitative
  - voirie à réviser, réseaux à créer
  - aménagements urbains qualitatifs
  - limites parcellaires
  - constructions
  - espaces verts privés
  - espaces verts publics
  - aire de bus
  - collecte sélective des déchets ménagers
  - unité de production hydro-électrique
  - lagunage des eaux usées, reliée à la STEP existante
- zones polluées



NOURY & ASSOCIES  
MADINFOR  
R2A  
Groupe OTE  
P6

Etude : Site Faurecia à PIERREPONT - présentation du 07 / 07 / 2008



LA RECONVERSION D'AUTRES SITES DESAFFECTES

# JARNY

## Les abattoirs

2001



Le site des anciens abattoirs offrait une image négative à l'entrée de la ville de Jarny. La commune a souhaité revaloriser cette image et a ainsi demandé à l'EPF Lorraine de mener des études de vocation, des diagnostics techniques et des travaux de démolition et de réhabilitation de clos et couvert sur la halle principale. La commune a décidé de faire de cette salle, une salle multi-activités et de sports de combat. Les travaux démarreront en 2010.

2007



# HATRIZE

## Ancienne Minoterie

Depuis l'arrêt des activités de l'entreprise Minolor en 1988, la commune d'Hatrive subissait en son centre la présence d'une friche industrielle qui s'est progressivement dégradée. La minoterie couvrait 6800 m<sup>2</sup>, comptait cinq bâtiments industriels implantés le long de l'Orne et un bâtiment qui abritait les anciens bureaux et qui ont été transformés en logements locatifs. La commune d'Hatrive a sollicité l'EPF Lorraine pour la réalisation en 2003 d'une étude technique et de vocation. A l'issue de cette dernière, l'EPF est intervenu, à la demande de la commune, pour l'acquisition du site et la démolition d'un bâtiment menaçant ruine.

Aujourd'hui, en partenariat avec l'Agence de l'Eau, l'EPF étudie les conditions de requalification du bief qui desservait le site. Par ailleurs, l'Etablissement poursuit les réflexions avec la commune et mène des diagnostics techniques pour définir la vocation du site et les travaux à réaliser.



# LA CHIERS

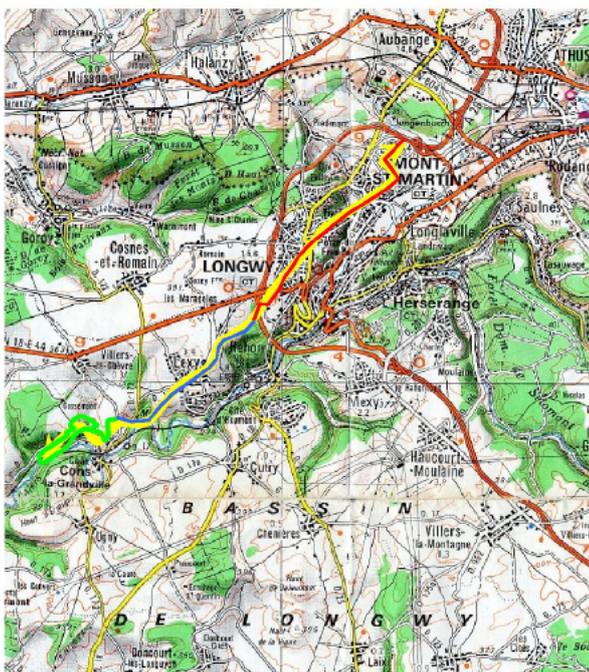
Les cours de la Chiers et de ses affluents les Chinettes (sur la ZAC du PIA des trois frontières) et des Neuf-Fontaines (sur le site de la Providence à Rehon) avaient, du temps de la sidérurgie, été déplacés et largement busés. Cependant, ces buses avaient une capacité hydraulique insuffisante pour éviter les inondations lors des crues. De plus, le réseau d'assainissement d'eaux usées était à revoir dans sa totalité car les eaux s'évacuaient alors directement dans la Chiers... L'EPF Lorraine mena donc une réfection complète de l'ouvrage hydraulique canalisant la Chiers sur la ZAC du PIA, rectifia parfois son cours, requalifia ses rives et remis ponctuellement à ciel ouvert la Chiers et les ruisseaux des Chinettes et des Neuf-Fontaines. En 2003, l'ensemble des plates-formes et du bâti est raccordé au réseau des eaux usées de la ZAC du Parc International d'Activités des trois frontières.

Par ailleurs, le Syndicat intercommunal de la Chiers a sollicité l'EPF Lorraine, en 2003, pour réaliser certains travaux de renaturation de la Chiers à la fois dans le secteur de la Providence à Rehon (environ 30%) et plus au nord (70%). La première phase des travaux de végétalisation des berges et de non-prolifération de la renouée du Japon est réceptionnée début 2005. La deuxième phase a été réalisée dans le courant de l'hiver 2005-2006. En parallèle aux travaux d'entretien, le Syndicat Intercommunal de la Chiers (SIAC) a souhaité valoriser le cours de la rivière en créant un cheminement piétonnier. Le Syndicat a donc sollicité en 2004 l'EPF Lorraine afin de réaliser une étude en vue de créer un cheminement piétonnier continu entre Mont-Saint-Martin et Cons-la-Grandville. Le tracé, d'une longueur d'une vingtaine de kilomètres, a connu un début de concrétisation puisque le SIAC a réalisé un premier tronçon du cheminement entre Cons-La-Granville et Lexy.





Figure 1 plan de situation



- Allure générale de l'itinéraire complet
- De la frontière luxembourgeoise à la gare de Longwy (sections 1 à 4)
- De la gare de Longwy à la boucle de Cons-la-Grandville (sections 1 à 4)
- Boucle de Cons-la-Grandville (sections 7 et 8)

# LA KAYL

L'EPF Lorraine intervient à Ottange depuis de nombreuses années. Récemment, différentes opérations ont permis la revalorisation de la rivière de la Kayl.

Le Parc des Fenderies, lieu de promenade au bord de la Kayl, a fait l'objet d'étude de pollutions et de travaux de requalification paysagère sous maîtrise d'ouvrage de l'EPF Lorraine. La commune d'Ottange souhaitait, avec la commune luxembourgeoise de Rumelange, créer un lieu de rencontres entre les deux localités et améliorer l'environnement transfrontalier sur un site autrefois occupé par diverses activités industrielles. Le Parc des Fenderies a été inauguré en 2007.

Le pont de la Kayl est quant à lui constitué d'un ancien ouvrage ferré industriel et d'une passerelle piétonne passant sur la rivière. Sa réhabilitation menée par l'EPF Lorraine a permis le rétablissement de la liaison entre les groupes scolaires et des équipements publics. Enfin, une étude sur la restauration de la rivière de la Kayl, pilotée par l'EPF Lorraine aux côtés de la commune, est en cours. L'objectif est de réaliser un état des lieux hydraulique et environnemental de la rivière et de déterminer les conditions de sa restauration.



2008



2008

## **Edition**

Etablissement Public Foncier de Lorraine  
Rue Robert Blum - BP 245 - 54701 PONT-A-MOUSSON Cedex  
Tél. : 03.83.80.40.20 Fax : 03 .83.80.40.21  
Courriel : [contact@epfl.fr](mailto:contact@epfl.fr)  
Site internet : [www.epfl.fr](http://www.epfl.fr)

## **Crédits photographiques/Schéma**

Société de vues aériennes 4 vents (Dominique Grandemange)  
Visuel Création (Jérôme Mura et Christophe Voegelé)  
Jacques Devavry (Senelle, 1985)  
Claude Philippot (Saulnes, 2001)  
Ville de Longwy (Senelle, 2009)  
Est Ingénierie (Etude de faisabilité - La Chiers)  
Noury & Associés, Madinfor, R2A et groupe OTE (Plan d'aménagement - Faurécia)  
Atelier \_9.81, JNC Agence Sud, CEC Coplan, Ville de Fontoy (Plan d'aménagement - Pogin)  
EPF Lorraine

## **Comité de Rédaction/Relecture**

EPF Lorraine - Véronique Soutif (Chargée de mission communication), Michel Combe (Directeur Administratif et Financier), François Kah (Directeur Foncier et Patrimoine), Jean Tincelin et Laure Lapointe (Responsables de Service), Anthony Thirion, Cendrine Jechoux et Sylvain Toutain (Chargés d'Opérations), Véronique Gavouyère et Faustine Personeni (Inspecteurs Foncier).

## **Conception graphique**

EPF Lorraine - Rachel Mathieu (assistante communication)

## **Cartographie**

EPF Lorraine - Rachel Mathieu (assistante communication)

## **Réalisation-Impression**

EPF Lorraine - Bureau de la Communication  
Copies Multi-Services

**Septembre 2009**





epfl

Etablissement Public  
Foncier de Lorraine

**/ ... préservons l'avenir**

rue Robert-Blum - BP 245 - 54701 Pont-à-Mousson Cedex  
Tél > 03 83 80 40 20 Fax > 03 83 80 40 21 E-mail > [contact@epfl.fr](mailto:contact@epfl.fr)  
[www.epf-lorraine.fr](http://www.epf-lorraine.fr)